Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
BP 5432 Dakar-Fann-Tél. : 33 825-29-00-Fax : 33 825-24-06
http://www.saes.sn - Email : saes@saes.sn - saes.info@gmail.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La décision de fermeture des universités publiques justifiée par le climat sociopolitique depuis le mois de juin 2023 avait été accompagnée d'un planning de reprise des enseignements en présentiel au mois d'octobre. Ces décisions ont été prises par les Conseils académiques. Le SAES, fidèle à sa vocation de sauvegarde de l'enseignement supérieur public, a alerté maintes fois les autorités étatiques et universitaires afin qu'elles prennent toutes les dispositions nécessaires à une bonne reprise des enseignements-apprentissages en présentiel conformément au calendrier adopté par les instances habilitées.

Après plusieurs interpellations des autorités académiques et du gouvernement via le Ministre de tutelle pour la réouverture des universités, le SAES malgré sa bonne volonté d'œuvrer à la pacification de l'espace universitaire, constate avec regret **le dilatoire orchestré sous prétexte que les œuvres sociales pourtant au service du pédagogique, ne seraient pas prêtes.**

Le SAES rejette énergiquement le fallacieux alibi de la rénovation des infrastructures sociales sur lequel les autorités qui n'ont pas voulu se préparer à la reprise programmée des cours en présentiel s'agrippent pour annihiler les nombreux efforts consentis par les enseignants-chercheurs pour le retour à une année académique normale fragilisée **par les fermetures quasi spontanées au gré du social tant évoqué et du calendrier électoral.**

Le SAES constate avec amertume :

- La **fermeture de la quasi-totalité des universités sénégalaises ;**
- Le **non-respect du protocole d'accord** SAES-Gouvernement du 6 janvier 2023 et en particulier la question concernant les veuves et veufs du personnel d'enseignement et de recherche (PER) ;
- **Le mépris, le dilatoire ainsi que l'indifférence totale du Ministre** de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation ainsi que **l'arrogance de certaines autorités académiques** face à la situation chaotique des universités.

Par consequent, le SAES :

- Décrète **un mot d'ordre de grève de 48h,** les lundi 06 et mardi 07 novembre 2023 avec cessation des activités pédagogiques (cours, soutenances, délibérations y compris pour les formations payantes), et l'arrêt de toute participation à des activités administratives et réunions ;
- Demande aux militants **l'arrêt immédiat des cours dispensés en ligne** dans toutes les universités publiques construites sur le modèle de l'enseignement présentiel et fermées pour des motifs politiques ;
- Demande aux militants **de regagner les universités et de signer les pétitions pour la convocation des assemblées de facultés** pour exiger **la réouverture sans délai et la sécurisation des universités ;**

- Invite les coordinations à faire des marches suivies de points de presse dans les différents campus **le lundi 6 novembre 2023 à 10h** pour dire **NON à la forfaiture savamment organisée.**

La Conférence nationale des sections est convoquée **le samedi 11** novembre 2023 à l'Université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT) pour intensifier la lutte.

Le SAES prend à témoin l'opinion nationale et internationale de la situation inacceptable qui prévaut dans les universités et entretenue par les autorités à dessein. **Il dégage toute responsabilité dans le chevauchement et la validité ou non des années académiques.** Il demande aux militants de rester mobilisés pour défendre vaillamment l'enseignement supérieur menacée par des décisions incongrues des autorités qui ne cessent de paralyser le fonctionnement de la pédagogie.

Fait à Dakar, le 28 octobre 2023.

Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
Tél: 33 825 24 26
BP: 5432 Dakar-Fann
SAES

Le Bureau National